

ADRESSE des Catholiques de Nismes, à leurs Représentans à l'Assemblée Nationale.

MESSIEURS,

LE bruit d'un projet aussi alarmant que destructeur, se répand parmi nous; & la joie de ceux qui le répandent, ajoute à la douleur qu'il nous inspire. Ce projet est la suppression de l'Eglise de Nismes: on la met au nombre de celles vouées à la destruction par l'Assemblée Nationale, ou par son Comité Ecclésiastique. C'est principalement à vous, Messieurs, qui êtes nos Représentans & les Enfans de cette même Eglise, à qui nous croyons devoir nous adresser. A portée de connoître le danger qui la menace, & les moyens de l'en garantir, nous soumettons à votre zèle les réflexions que nous avons l'honneur de vous communiquer.

L'Eglise de Nismes est célèbre par son antiquité: Il nous reste encore assez de Monumens pour faire la liaison de son état présent avec celui de ses premiers Fondateurs (1). Elle a toujours été constante dans sa Foi & dans sa Discipline, ainsi que l'attestent ses Livres Synodaux, & les Canons des différens Conciles célébrés dans son sein (2). Elle est remarquable par la chaîne non interrompue de ses Évêques, chaîne dans laquelle aux merveilles de l'Apostolat, à la palme du Martyre, à

(1) L'Eglise de Nismes remonte au milieu du 4me. siècle. Saint Félix martyrisé en 407, lors de l'irruption des Vandales, est le 1er. Evêque dont la connoissance soit assurée. Gall. Christ. Nouvel. édit. tom. 1. inter instrumenta, pag. 137. Hist. de Nismes, tom. 1. p. 57. Notes p. 8.

(2) Il y a eu 4 Conciles tenus à Nismes; l'un en 1096, les autres en 886, en 897, & le plus ancien en 387. Sulpic. Sev. dial. 2. chap. 15. Hist. de Nismes, tom. 1. p. 57. 132. 136. 178. & suiv.

l'éclat des Miracles, ſe réuniſſent la gloire de la ſainteté, la ſplendeur des talens, la ſublimité de l'éloquence & du génie. Son Chapitre n'a jamais ceſſé de répondre à ſon auguſte deſtination ; chargé de la prière publique, il entretient par la majeſté des Offices la ferveur des Fidelles ; il donne le mouvement à tout le bien établi parmi nous ; de ſa ſcience & de ſon zèle, ſont ſorties les meilleures armes pour combattre les nouveaux Dogmes ; ſa charité a mille fois ſoutenu, & ſoutient encore les Hôpitaux prêts à ſuccomber ſous le nombre des pauvres ; ſes conſeils, ſes ſecours, ſa préſence, a toujours été l'ame de ces pieuſes adminiſtrations, où le Fidelle réuni avec le Prêtre, ſe diſputent à l'envi la pratique & la gloire des vertus chrétiennes.

Vous les connoiſſez, ſans doute, Meſſieurs, tous ces faits : ils ſont conſignés dans nos Annales ; les rappeler avec plus d'étendue, ſeroit faire injure à votre foi & à vos lumières.

Mais ce dont il eſt abſolument néceſſaire de vous prévenir, ce qu'il importe de vous obſerver pour vous inviter à vous élever avec zèle & avec ardeur, contre le projet dont on nous menace, c'eſt la défection dans la Foi Catholique, c'eſt le trouble, l'inſurrection qui en ſeront les ſuites inévitables.

Il ne faut pas s'y méprendre, Meſſieurs ; détruire l'Egliſe de Niſmes, c'eſt [Exiller] ~~exciter~~ la Religion Catholique de nos climats, par la même voie employée pour l'y établir.

Lorſque les premiers hommes Apoſtoliques prêchèrent l'Evangile dans les limites de l'Empire Romain, ils s'attachèrent aux Villes les plus conſidérables ; l'intérêt de la Foi étoit de la faire régner dans les lieux où l'idolâtrie étoit le plus en vigueur, pour la faire recevoir enſuite avec plus de ſureté & d'efficacité dans les pays circonvoiſins. L'Egliſe principale d'une Cité majeure, devenoit la Mère des Egliſes particulières ; les Bourgs, les Villages, le diſtrict entier d'un Gouvernement civil, joignoit bientôt à ce titre celui d'un Gouvernement eccléſiaſtique.

Cette heureuſe deſtination devint celle de la ville de

Nismes, lorsque les premiers Prédicateurs commencèrent à se faire entendre dans cette partie des Gaules. Elle fut d'abord la seule où furent jetés les premiers fondemens d'une Eglise. Supérieure à toutes les autres Villes dont elle étoit la Métropole, ces Envoyés de Dieu portèrent d'abord vers elle leurs premiers regards; ils l'arrosèrent de leurs sueurs, & de ce sein devenu fertile sortirent successivement les Eglises d'Uzès, Lodève, Maguelonne, aujourd'hui Montpellier, & Alais (1).

Telle est, Messieurs, l'influence des grandes Villes. Une première Eglise, un premier Siége Episcopal à Nismes, devoit nécessairement produire cet effet. De ce premier foyer devoit sortir la lumière de la vérité pour éclairer l'entier horison. Du haut de cette Eglise principale devoit se répandre sur les Villes voisines les rayons salutaires de la Foi.

Cette marche admirable, lorsqu'il s'agit d'établir le règne de la vérité, ne manque jamais de devenir funeste, lorsqu'il s'agit d'y substituer celui de l'erreur. Les mêmes mesures arrivent aux mêmes résultats, quoiqu'en matière contradictoire.

En voulez-vous une preuve évidente, continuons d'ouvrir notre histoire. Qu'elle partie du bas-Languedoc choisirent les fauteurs de Luther & de Calvin, lorsque partis de Genève, ils voulurent travailler à l'infecter? Quel fut le premier théâtre de leurs assemblées, de leurs profanations, de leurs désordres, de leurs usurpations

(1) Les Eglises d'Uzès, Lodève, Maguelonne & Alais, ont été démembrées de celle de Nismes; ces villes se trouvoient du nombre des Villes Arecomiques qui dépendoient de Nismes leur Métropole. Uzès fut démembré en 419, ainsi que Lodève, Maguelonne en 526, & Alais en 1694. Uzès n'étoit qu'un simple Château, *Castrum Ucerience*, au commencement du cinquième siècle, suivant la Notice de l'Empereur Honorius. Son premier Evêque est Constance, à qui le Pape Boniface I. écrivit en la même année 419. Les autres qu'on lui attribue sont fabuleux. Hist. de Nismes, tom. 1. p. 63. Notes pag. 90. & suiv.

municipales, de leurs entrepriſes contre l'autorité Royale; en un mot, où furent jetées les premières étincelles de cette incendie qui livra nos contrées aux plus étranges révolutions ? A Niſmes.... Après avoir ordonné le ſilence des cloches qui les ſcandaliſoient, ils entrèrent à main armée dans cette même Egliſe, dont on veut aujourd'hui diſperſer, & le Chef & les Membres. Les Images, les Statues, les Autels furent briſés, l'Evêque, les Chanoines, les Fidelles en furent chaſſés, & le miniſtre *Viret* oſa monter dans la chaire de vérité pour prononcer le langage de l'erreur.

Ce n'étoient encore que de foibles eſſais; bientôt on donna le ſignal du maſſacre, & le jour de St. Michel de l'année 1567, quantité de Chanoines, de Prêtres, de Religieux, le premier Conſul, ſon frère, & grand nombre de Catholiques furent impitoyablement égorgés & précipités encore vivans dans un puits. L'Evêque dépouillé de ſes habits diſtinctifs, de la croix pectorale, de l'anneau paſtoral, eſt traîné en pourpoint au lieu fatal; on l'arrache de leur main ſanguinaire, il ſe réfugie à la faveur d'un déguiſement dans une Ville voiſine, & meurt bientôt de regret & de douleur. L'Egliſe Cathédrale eſt encore ſaccagée, démolie, ainſi que l'Evêché & les maiſons canoniales. Le maſſacre avoit commencé la nuit du 29 ſeptembre, il ne finit qu'à midi du premier Octobre (1).

Niſmes devenu un théâtre dont les ſcènes d'horreur

---

(1) Ce maſſacre eſt connu à Niſmes ſous le nom de la Michelade, parce qu'il fut commencé le jour de St. Michel; il précéda de cinq ans celui de la St. Barthelemy, où les Catholiques de Niſmes, loin d'uſer de repréſailles, donnerent, au contraire, le rare & mémorable exemple de la paix & de la concorde fraternelle. Bertrand de Luc, Vicaire général, ſiége vacant, Chanoine & Précenteur de la Cathédrale, fut un des plus remarquables parmi ceux qui, en pleine aſſemblée convoquée par Villar, premier Conſul, jurerent la main levée à Dieu de ſe prendre en protection & ſauve-garde réciproque, & de ſe maintenir dans la tranquillité les uns les autres ſans diſtinction de religion. Hiſt. de Niſmes, tom. 5, pag. 72.

ſe propageoient au loin, ne permettoit plus aux Chanoines de s'en rapprocher. Errans de Ville en Ville, à peine étoient-ils fixés dans une Egliſe d'emprunt, qu'on ſe mettoit en marche pour les en chaſſer ; une foible lueur les rappeloit-elles dans la Ville, des ſalles obſcures, des caves mêmes étoient les ſeuls réduits où il leur étoit permis de célébrer les offices. Entreprenoit-on le rétabliſſement de la Cathédrale, auſſitôt l'aſſemblée du cercle des Religionnaires en ordonnoit la démolition ; elle avoit même oſé délibérer & exécuter la converſion en monnoie de l'argenterie de cette même Cathédrale, d'un prix & d'un ouvrage ineſtimable ; elle en décréta les biens comme étant à ſa diſpoſition ; elle les expoſa aux enchères publiques les uns après les autres, & la délivrance en fut faite aux derniers enchériſſeurs.

Une aſſemblée générale tenue à Niſmes pouſſa encore les choſes à un plus grand excès ; elle dreſſa le plan d'une république ; les moyens néceſſaires pour en jeter les fondemens furent concertés ; des règlemens en forme de lois pour l'économie de ce corps, tant pour la partie eccléſiaſtique que militaire, furent arrêtés ; on y détermina l'élection au ſcrutin ; des juges de Diſtrict, des Mayeurs, des Notables, formant des conſeils plus ou moins nombreux, & d'un chef général dans l'ordre de la Municipalité, à l'imitation du dictateur de l'ancienne Rome. Tels furent en ſubſtance les différens points ſtatués pour les Villes religionnaires ; ils tendoient tous à l'établiſſement d'un gouvernement démocratique (1).

---

(1) Tout ce détail eſt le ſommaire exact de ce qui eſt renfermé dans le 4 & 5 tom. de l'Hiſt. de Niſmes, par Menard ; c'auroit été remplir cette Adreſſe de citations, ſi à chaque trait il avoit fallu rapporter le tom. le liv. & la pag. Il ſuffira de marquer que la vente de l'argenterie de l'Egliſe de Niſmes, la Délibération qui l'ordonna, l'état de deſcription, le poids, ſe trouvent au tom. 4. p. 355 & 356. La Michelade, au tom. 5. p. 9. & ſuiv. L'encan des biens Eccléſiaſtiques pag. 48. & ſuiv. On conſerve même aux Archives de l'Hôtel-de-Ville, un Regiſtre ſéparé, intitulé vente des Biens Temporels & Revenus des Eccléſiaſtiques du Diocèſe & Viguerie de Niſmes. Le Plan de République eſt au tom. 5 pag. 79. & ſuiv.

C'eſt dans la ville de Niſmes où ſe commettoient des entrepriſes auſſi hardies que criminelles. Depuis le renverſement de l'égliſe Cathédrale, depuis le maſſacre des Prêtres & des principaux Catholiques, depuis la vente à l'encan des biens Eccléſiaſtiques, cette Ville étoit devenue l'arſenal, le ſiége, la métropole de l'Héréſie.

Après cet affreux détail qu'avons-nous beſoin d'autres preuves ? Tout eſt poſſible à l'Hérétique dans une Ville dépouillée de ſon Egliſe primitive, hors de la ſurveillance de ſon Evêque ; c'en eſt fait du bercail après l'éloignement du Paſteur.

Nous ne le diſſimulons pas, Meſſieurs, on parle à cœur ouvert à des compatriotes qui profeſſent une même Foi ; ce ne ſera pas ſans murmure, ſans rumeur, peut-être ſans inſurrection que pourra s'opérer un pareil bouleverſement ; le ſpectacle des maux excite l'indignation ; l'indignation ſe change en déſeſpoir ; les plus ſages ont de la peine à ſe contenir, les Catholiques ont plus d'une fois uſé de repréſailles ; que feroit-ce aujourd'hui, où leurs ennemis ſont bien éloignés de ſe trouver à force égale (1) ?

Quelle ſenſaſion ne feroit pas ce bouleverſement chez un peuple nombreux, d'autant plus attaché à la Loi de ſes pères, qu'il compte les gouttes de ſang qu'ils ont verſé pour la maintenir ? Quand il ſe verra, ce peuple, après quatorze ſiècles de poſſeſſions, ſans Evêque, ſans égliſe Cathédrale, ſans majeſté dans les offices, ſans magnificence dans les ſolennités, ſans pompe dans les cérémonies ! Quand dans le ſein de la Ville conſidérable qu'il habite, le ſpectacle édifiant de la prière publique ne s'offrira plus à ſes regards ! Quand il apprendra que ce précieux avantage n'eſt deſtiné que pour les Villes inférieures ! Que penſera-t-il, ce peuple ! Ne pouſſons pas plus loin cette idée, Meſſieurs, elle ne préſage que des malheurs !

---

(1) La population de la ville de Niſmes s'élève de cinquante deux à cinquante-quatre mille ames, dont les deux tiers ſont Catholiques, & l'autre tiers Proteſtant.

Nous le ſavons, on inſinue le projet qui nous alarme, en l'enveloppant ſous des vues politiques, ſous l'apparence d'une égale & juſte répartition de faveurs dans les différentes Villes d'un département; l'Hérétique ſur-tout, toujours habile & inſidieux, ne manque pas ſans doute de l'appuyer ſur ce point d'utilité publique: démaſquez hardiment l'intrigue; plus le trait eſt caché, plus il devient perfide; il ne ſe propoſe rien moins que de faire exécuter aujourd'hui par la voie d'une autorité légitime, ce qu'il entreprenoit autrefois lui-même, par celle de la rebellion & du brigandage: l'eſprit de la ſecte eſt connu, elle s'avance à grands pas dans toutes nos adminiſtrations, nos aſſociations, & même nos académies: le projet deſtructeur dont nous gémiſſons & dont elle ſe réjouit, manquoit au grand œuvre qu'elle médite? Qu'il s'exécute.... Et la France aura bientôt dans ſon ſein la rivale de Genève!

Nous nous flattons, Meſſieurs, que vous profiterez de tous les momens, que vous employerez tous les moyens pour ſeconder les vues de vos Frères en J. C. Ne vous laiſſez point éblouir par des vues chimériques d'élévation pour notre ville. Que l'expérience du paſſé vous inſtruiſe pour l'avenir. Trois fois le dépouillement a ſuivi de près la décoration (1). Quel appas peut avoir l'offre d'un Tribunal ſupérieur, s'il faut l'acheter au prix de ce que l'on poſsède de plus ſacré? on dore la coupe pour vous décider à en avaler le poiſon. Des avantages purement temporels ne peuvent être mis en parallèle avec des intérêts qui les réuniſſent tous, avec des intérêts auſſi précieux que ceux de la Foi! Cette Foi divine ne doit jamais être ſoumiſe à des calculs! Une affaire de Religion n'eſt point une affaire de Finance! nulle incompatibilité d'ailleurs entre une Cour Souveraine & un Siége Epiſcopal. Elle devient même né-

---

(1) En 1638, il fut créé un Parlement à Niſmes, ſupprimé l'année ſuivante. En 1771, un Conſeil Supérieur ſupprimé trois ans après. En 1788, un grand Bailliage qui dura cinq mois.

ceſſaire, cette Cour Souveraine, pour contenir le Novateur, & mettre un frein à ſes progrès. Eh depuis quand, pour ouvrir un nouveau Temple à la Juſtice, faut-il fermer l'ancien Sanctuaire du Dieu vivant ! Ce ſeroit la couvrir, cette Juſtice, du plus obſcur bandeau, ce ſeroit à jamais infecter ſes Oracles, que de bannir à ſon approche l'Egliſe de Jeſus-Chriſt.

Nous ſommes avec la plus grande confiance en votre zèle,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs,

Les Catholiques de la ville de Niſmes.